

GESTION DE CRISE ET ATTEINTES À LA RÉPUTATION

Les enjeux des dossiers sur lesquels nous intervenons et l'urgence qui les caractérise sont tels que notre réactivité est de mise. Notre équipe est habituée à une mobilisation immédiate, tous domaines confondus, et à la définition des solutions qui s'offrent à nos clients à bref délai, en France comme à l'étranger. Nous travaillons avec des correspondants de qualité à travers le monde que nous avons sélectionnés avec nos clients et auxquels nous demandons la même réactivité.

- Défense des intérêts d'une haute personnalité saoudienne mise en cause dans le cadre d'une procédure pénale en France.
- Défense des intérêts de la filiale française d'un groupe allemand du secteur du bâtiment devant les autorités françaises (DGCCRF) à la suite de la découverte de la non-conformité de l'un de ses produits à une norme technique.
- Défense des intérêts d'un homme d'affaires brésilien poursuivi devant le Tribunal de grande instance de Paris à raison de faits d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux, corruption d'agents publics étrangers, recel et blanchiment de ces délits et blanchiment de fraude fiscale relatifs à la signature de plusieurs contrats avec un État africain.
- Défense des intérêts de l'ancien dirigeant d'une société fiduciaire suisse de premier plan impliqué dans une procédure pénale ouverte des chefs d'escroquerie en bande organisée et de blanchiment de fraude fiscale en bande organisée à raison de la vente de faux meubles anciens via des structures offshores.
- Défense des intérêts d'un établissement bancaire suisse, arrangeur de deux opérations d'émission obligataire et représentant de la masse des obligataires, dans le cadre de la procédure collective ouverte à l'encontre de l'émetteur à la suite de la découverte d'une fraude massive ayant faussé la réalité des comptes de la société depuis de nombreuses années.
- Défense des intérêts d'un oligarque dans le cadre d'une information judiciaire ouverte devant le Tribunal de grande instance de Paris à raison de faits de corruption allégués ayant entouré la passation de divers marchés en Europe centrale. Défense des intérêts du même oligarque dans le cadre de la procédure d'enquête parlementaire ouverte en Belgique à raison notamment de l'immixtion alléguée de l'État français dans une procédure judiciaire passée impliquant notre mandant et objet d'une transaction pénale devenue définitive.
- Défense des intérêts du repreneur d'une société dans le cadre de l'instruction ouverte devant le Tribunal de grande instance de Paris à raison de faits de corruption d'agents publics étrangers et de trafic d'influence imputés aux anciens dirigeants de celle-ci.
- Défense d'un ancien Sénateur et Secrétaire d'État dans le cadre des poursuites diligentées à son encontre pour des faits allégués de violences, injure raciale et outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique.
- Défense des intérêts d'un ancien administrateur d'un groupe cimentier de premier plan dans le cadre de l'instruction ouverte au Tribunal de grande instance de Paris à raison notamment de faits allégués de financement du terrorisme.
- Défense des intérêts d'un groupe de spiritueux dans le cadre de l'enquête ouverte en France à la suite de diverses exportations intervenues vers le Maroc.
- Préparation et déploiement, dans un délai extrêmement bref, de procédures de référé d'heure à heure à l'encontre d'ONG à Paris, Lyon et Amsterdam, engagées le matin pour le jour même et obtention de diverses mesures d'interdiction destinées à protéger des transports hautement sensibles de matières nucléaires entre les États-Unis d'Amérique et la France comme sur le territoire français.
- Préparation et déploiement, à bref délai, d'actions civiles et pénales en France comme en Australie à la suite de la publication d'informations confidentielles détournées au préjudice de notre cliente et obtention de diverses décisions ordonnant le retrait desdites informations puis toute nouvelle publication du même ordre.

La stratégie définie au plan procédural doit être en phase avec la communication que nos clients souhaitent voir mettre en œuvre pour préserver l'image de leur groupe, de leurs dirigeants et de leurs équipes, comme des activités qui font leur réputation.

Dans l'ensemble de nos dossiers, nous travaillons de manière préventive et récurrente avec les communicants de nos clients. Cette coopération se poursuit sur toute la durée de la procédure. Nous avons noué des relations privilégiées avec les plus grandes agences de communication de crise de la place avec lesquelles nous sommes habitués à intervenir dans toutes les affaires de nature à atteindre la réputation de l'entreprise comme de ses acteurs.

Enfin, nous participons régulièrement à la rédaction de communiqués de presse lorsque les développements d'une procédure le méritent, comme nous rédigeons les droits de réponse et introduisons les actions requises sur le terrain de l'injure, de la diffamation et de la suppression de tout contenu illicite en France comme à l'étranger.

- Défense des intérêts d'un établissement public dans le cadre de la diffusion de différents articles diffamatoires relatifs à la prétendue dangerosité d'équipements médicaux de l'un de ses fournisseurs.
- Défense des intérêts d'un dirigeant de sociétés dans le cadre d'imputations diffamatoires de corruption véhiculées à son endroit à la suite de divers investissements réalisés par son groupe au Maroc.
- Défense des intérêts d'un gestionnaire d'actifs et de son président victimes de diffamation et d'injures publiques en marge d'une enquête de l'AMF.
- Consultation juridique à l'attention d'une société d'armement de premier plan relative aux actions envisageables à l'encontre d'un salarié et délégué syndical ayant tenu des propos attentatoires à l'honneur et à la considération de ladite société.
- Consultation juridique à l'attention d'un établissement public administratif du secteur de la santé relative aux actions envisageables à l'encontre d'un ancien salarié ayant véhiculé des propos diffamatoires à son égard.
- Défense des intérêts d'un groupe énergétique/nucléaire ayant fait l'objet de nombreuses attaques, par voie de presse, quant aux conditions d'exploitation d'une mine d'uranium au Gabon.
- Consultation juridique à l'attention d'un établissement public administratif du secteur de la santé relative aux actions envisageables à l'encontre des auteurs d'une lettre adressée au Ministre de la Santé, rendue publique et contenant des allégations diffamatoires.
- Défense des intérêts d'un navigateur célèbre, diffamé dans le cadre de sa traversée de l'Atlantique à la rame et auteur d'injures publiques en retour, et obtention d'une décision clémente (1 euro symbolique).
- Défense des intérêts d'un groupe énergétique/nucléaire ayant fait l'objet de nombreuses attaques, par voie de presse, quant aux conditions d'exploitation de ses installations industrielles au Niger.
- Défense des intérêts d'un groupe de BTP à la suite de la mise en ligne, sur de multiples sites Internet, de propos diffamatoires à son égard comme à l'égard de ses dirigeants et obtention de la suppression de l'ensemble des contenus illicites.